

## table des matières

1. INTRODUCTION	2
2. PROGRAMME DE LA COMMEMORATION	3
2.1. LIVRE HISTORIQUE	3
2.2. ACTE COMMEMORATIF OFFICIEL	3
2.3. SPECTACLE	4
2.4. AUTRES MANIFESTATIONS DANS LE CADRE DU 850 <sup>ème</sup>	5
2.5. PERSPECTIVES D'AVENIR ET OFFRE CULTURELLE	5
2.6. ACTIONS POUR LES ECOLES ET LA JEUNESSE	7
2.7. ŒUVRES DURABLES	7
2.8. FETE POPULAIRE DE LA MUSIQUE	7
2.9. DECORATION DE LA VILLE	8
2.10 ARMEE ET PROTECTION CIVILE	8
3. COMMUNICATION	9
4. CONCLUSION	10
5. CALENDRIER PROVISOIRE	11
6. BUDGET	12

## MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL

---

(du 23 mai 2006)

4 : 2006 – 2011

850<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Fribourg en 2007

---

Monsieur le Président,

### **1. INTRODUCTION**

En séance du 30.1.2006, le Conseil général a accepté d'entrer en matière sur le message du Conseil communal relatif à la commémoration du 850<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la Ville de Fribourg. Il a cependant renvoyé ledit message au Conseil communal en le priant de prendre en considération un certain nombre de griefs. Le Conseil communal et le Comité d'organisation (ci-après CO) en ont tenu compte dans la mesure du possible.

Le présent message respecte ainsi scrupuleusement le souhait d'économiser au maximum les deniers publics, en réduisant la demande de crédit à hauteur du montant le plus bas qui avait été proposé par la Commission financière.

Par ailleurs, malgré la diminution des moyens engagés, l'accent porté sur un programme de qualité a pu être maintenu. C'est grâce à cette option que l'Etat et la LORO ont confirmé la quotité de leur participation financière à l'événement.

De plus, le CO a été renforcé et sa composition a été diversifiée pour répondre au vœu exprimé lors des débats.

Le livre reflètera la diversité linguistique de notre Ville par la contribution d'auteurs de renom de langue allemande. D'autres manifestations seront organisées par des associations de langue allemande.

Sans entrer dans les détails, le CO tiendra compte des recommandations qui avaient été exprimées par le Conseil Général.

## 2. LE PROGRAMME DE LA COMMEMORATION

### 2.1. LIVRE HISTORIQUE

La fondation de la ville et son histoire ont déjà fait l'objet de publications diverses, mais les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles restent encore grandement méconnus. Aucun ouvrage de synthèse n'a encore été écrit sur cette période.

A cette occasion, le Conseil communal entend créer une œuvre collective mettant en valeur une approche de l'histoire de la Ville centrée sur ces périodes, qui ont vu Fribourg se développer et affirmer sa place dans le contexte suisse et européen.

Seront notamment traités les thèmes suivants: l'histoire démographique, celle de la société, l'évolution politique, économique et géographique, le développement culturel et l'histoire de l'art, tout cela dans une perspective régionale, nationale et européenne.

De vingt à trente auteurs participent à cet ouvrage, qui est placé sous la direction scientifique de M. Francis Python, Professeur à l'Université de Fribourg. Le livre comprendra entre 25% et 30% de texte en langue allemande, totalisera environ 350 pages, contiendra un CD-Rom et sera en principe tiré à 3'000 exemplaires.

Cet ouvrage constituera une contribution majeure à la découverte de l'histoire et de l'évolution de notre ville et représentera un important volet de la commémoration. L'ouvrage largement illustré et répondant au souci de vulgarisation sera vendu à un prix abordable pour la population, et s'adressera au plus grand nombre.

Il sera également utilisé comme cadeau officiel lors de ces manifestations.

Cet ouvrage sera entièrement financé par la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg.

### 2.2. ACTE COMMEMORATIF OFFICIEL

Les festivités officielles de la commémoration auront lieu le samedi 23 et le dimanche 24 juin 2007. Tout en respectant les formes protocolaires nécessaires, l'acte commémoratif officiel revêtira un aspect populaire. Il constitue une opportunité pour la Ville de Fribourg d'adresser diverses invitations au monde politique, culturel, économique, religieux et militaire, ainsi qu'aux villes avec lesquelles elle entretient des relations étroites. Il s'avère également très important d'associer l'ensemble de la population fribourgeoise à cette commémoration.

Le programme est le suivant :

#### **Samedi 23 juin :**

Début d'après-midi	Réception des hôtes extérieurs au Canton
Fin d'après-midi	Spectacle pour les invités extérieurs au Canton et la population
Soir	Apéritif dînatoire pour les invités Fête populaire en musique

#### **Dimanche 24 juin :**

Matin	Acte officiel Apéritif pour la population Repas officiel des invités
Début d'après-midi	Spectacle pour les invités fribourgeois et la population.

Le Conseil communal entend associer de manière active les communautés étrangères de Fribourg à cette journée, comme à d'autres activités dont il est fait mention plus loin.

## **2.3. SPECTACLE**

En raison des nombreuses critiques émises par les Conseillers généraux à l'encontre du cortège, le CO a décidé de le remplacer par un spectacle donné en plusieurs représentations et pour divers publics.

### **L'idée**

Ecrire une fable contemporaine par la mise en perspective des événements du passé. Et pour ce faire, lier l'histoire locale à l'europpéenne, intégrer la dimension multiculturelle d'un personnage phare de la cité, dépasser les clivages Ville – Etat. Offrir enfin non pas un drame historique aux relents passésistes mais un spectacle au langage et à l'action modernes, populaire et à la fois audacieux.

### **Un personnage central : Peter Falk**

A coup sûr, le plus fascinant personnage de toute l'histoire de Fribourg. Un seigneur de la Renaissance, cultivé, ouvert à tous les arts, pratiquant le mécénat, lié aux plus grands humanistes de Suisse et d'Europe. En Souabe et en Italie, un chef militaire compétent, heureux à la guerre. Pour les Confédérés, un diplomate à succès, honoré et récompensé par le pape, Venise et le roi de France. Sur ses terres, un homme politique visionnaire quant aux fins, brutal dans ses moyens. Une vie tumultueuse, une fin tragique.

Arrivé au pouvoir en faisant décapiter François d'Arment, il n'a cessé d'être poursuivi par les conséquences – et peut-être le remords – de ce crime d'Etat. Sa course l'amène au sommet d'une petite République et dans les capitales de la chrétienté (Rome, Jérusalem, Paris), mais il meurt misérablement de la peste à Rhodes. Et là, c'est le propre fils de l'avoyer d'Arment qui le fait enterrer honorablement dans l'église des franciscains, plutôt que dans la chaux vive d'une fosse commune.

### **Un lieu magique**

Il y a quelque chose de shakespearien dans la destinée de Peter Falk. C'est donc tout naturellement que le CO a pris des contacts avec les responsables de La Tour Vagabonde et se propose d'installer cette réplique du « Globe » de Londres en Basse-Ville, offrant ainsi un point de vue sur les lieux de l'action. Ses quelque 300 places devraient être à même de pouvoir accueillir jeunes des écoles, spectateurs et officiels durant trois semaines environ.

### **Une équipe professionnelle**

Le projet sera porté par une équipe de professionnels du spectacle dirigée par le metteur en scène Yann Pugin. Sur un texte de Jean Steinauer, il comportera une majorité de créateurs fribourgeois tant sur scène qu'en coulisses, parmi lesquels Thierry Dafflon pour la scénographie et Martial Lambert pour l'éclairage.

Pour des raisons budgétaires, l'entrée sera payante, mais à un prix populaire.

## 2.4. AUTRES MANIFESTATIONS DANS LE CADRE DU 850ÈME ANNIVERSAIRE

Le projet prévoit que diverses manifestations et événements prendront place dans le cadre de cet anniversaire et s'échelonnent tout au long de l'année 2007, contribuant ainsi à cultiver et entretenir « l'effet 850<sup>ème</sup> ».

A une partie de ces manifestations - celles qui se déroulent habituellement à Fribourg - s'ajoutent des événements nouveaux qui pourront également revêtir une « couleur 850<sup>ème</sup> », s'associant ainsi à la commémoration.

La **Fête de la Musique**, dans son acception originale, telle qu'elle est organisée à Fribourg depuis 2003, sera prolongée du 21 au 23 juin et constituera le fil rouge de la fête populaire dans toute la ville. (voir annexe 1)

Le **125<sup>ème</sup> anniversaire de La Concordia**, Corps de musique officiel de la Ville, sera célébré en lien direct avec la commémoration. Le week-end du 15 au 17 juin 2007 lui est réservé (cortège, bénédiction de la bannière, concert, etc.).

En outre, la création d'une œuvre musicale a été confiée au compositeur J.-F. Michel. Celle-ci sera présentée en primeur lors d'un concert que donneront en commun la Concordia et la Landwehr, le vendredi 22 juin 2007, vraisemblablement à l'Aula de l'Université.

La **15<sup>ème</sup> Schubertiade** d'Espace 2, grande fête de la musique classique qui attire régulièrement plusieurs dizaines de milliers de spectateurs de toute la Suisse romande, aura lieu les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2007. La RSR a en effet d'ores et déjà arrêté son choix sur Fribourg pour sa prochaine édition. Cette manifestation, dont le but est de faire entendre au plus grand nombre d'auditeurs et de spectateurs la musique instrumentale et vocale, des œuvres pour chœurs et/ou orchestres, permettra à de nombreuses sociétés fribourgeoises de participer concrètement, sur scène ou dans les coulisses, à un événement d'importance nationale.

**L'Association Suisse du Théâtre pour Enfants et Jeune public (ASTEJ)** a également choisi Fribourg pour organiser du 23 au 27 mai 2007, en collaboration étroite avec différentes salles régionales (Nuithonie, Théâtre des Osses, Ancienne Gare, etc.), le 23<sup>ème</sup> Festival Suisse du Théâtre Jeune Public SPOT. Durant cinq jours, une programmation cohérente et internationale de spectacles dédiés aux jeunes (et moins jeunes) publics, apportera aux festivités du 850<sup>ème</sup> à Fribourg une autre visibilité nationale. (voir annexe 2)

Enfin, un montant du budget permettra à des **projets spécifiques**, en lien avec le 850<sup>ème</sup>, de voir le jour. Ces projets seront choisis sur la base d'un concours ouvert à toute la population, selon des règles fixées par le CO. (voir annexe 3)

Une place particulière sera également réservée au **sport**, notamment par l'organisation d'une fête du sport, avec la collaboration des clubs et sociétés sportifs de la Ville.

Finalement, un événement « **Son et Lumières** », inspiré des Fêtes de la lumière à Lyon, permettra de mettre en scène la Ville de Fribourg et constituera un bouquet final spectaculaire pour la population des festivités officielles entre le 21 et le 24 juin 2007. Plusieurs projets, provenant d'artistes locaux et/ou internationaux, sont actuellement à l'étude.

## 2.5. PERSPECTIVES D'AVENIR ET OFFRE CULTURELLE

### Vision d'avenir

Une commémoration ne peut se limiter à la célébration du passé ; elle doit s'interroger sur les défis contemporains et tirer quelques perspectives d'avenir. Ainsi, le thème de l'immigration, qui est et sera un composant important de l'histoire de la Ville, sera mis en valeur, au travers de manifestations variées telles que l'acte commémoratif officiel.

## Actions culturelles envisagées

Sous la responsabilité de la Commission « Culture et Histoire », des projets culturels sont déjà prévus pour l'année 2007. Grâce à la participation de la quasi-totalité des institutions culturelles de la ville et du canton, l'offre culturelle de 2007 promet d'être de grande qualité, les diverses institutions menant une réflexion approfondie sur l'apport qu'elles peuvent offrir à cet anniversaire, comme le démontre la liste ci-dessous, regroupant les principaux projets des institutions prévus à ce jour :

- Archives de l'Etat de Fribourg : Exposition « Fribourg médiéval – ville ouverte, Freiburg im Mittelalter – eine offene Stadt »
- Bibliothèque cantonale et universitaire : Exposition « Le regard du temps dans le temps d'un regard »
- Deutsche Bibliothek : Concours d'expression artistique destinés aux enfants et aux jeunes de Fribourg
- Bibliothèque de la Ville de Fribourg : Concours d'expression artistique destinés aux enfants et aux jeunes de Fribourg
- Fri-Art : Exposition avec le forum d'architecture – projet d'aménagement – 7 prix
- Institut d'Etudes médiévales de l'Université : Congrès scientifique international et publication sur la fondation de Fribourg
- Jardin botanique de l'Université : Exposition sur les plantes utilisées au Moyen-âge – Visites guidées
- Musée d'art et d'histoire & Espace Jean-Tinguely – Niki de St-Phalle : Exposition « La faïence fribourgeoise des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles »  
Exposition « L'image de Fribourg du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle »
- Musée d'histoire naturelle : Sentier « Nature en ville »  
Exposition « Les savants fribourgeois des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles »
- Service archéologique cantonal : *Cahiers d'archéologie fribourgeoise 2007* : l'archéologie de la Ville de Fribourg + exposition
- Société d'art public : Sensibilisation au patrimoine urbain de la ville dans les écoles primaires
- Deutsche Geschichtsforscher Verein : Die Rudella-Chronik
- Groupe d'historiens : Ouvrage historique sur la ville de Fribourg aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles
- Femmes à Fribourg /Frauen in Freiburg : Tours de ville/Stadtrundgänge

Les visions d'avenir seront également esquissées, notamment dans le cadre de débats, colloques, ayant pour thème la société multiculturelle de Fribourg, de même que la musique, l'histoire, l'économie, la recherche, etc.

La proposition no 107 du Conseiller général Guy-Noël Jelk (PS) et de 18 cosignataires demande au Conseil communal de mandater le Comité d'organisation pour réaliser un DVD sur les aspects historiques, actuels et futuristes de notre ville. Il y a lieu de noter que ceci est prévu et est en cours de réalisation, en complément de l'ouvrage du 850<sup>ème</sup>. Cette proposition est ainsi liquidée par le présent message.

A noter ici encore l'importance qui sera donnée à la documentation de ces divers projets, afin d'en laisser le plus de traces possibles, dans une optique de durabilité.

## **2.6. ACTIONS POUR LES ECOLES ET LA JEUNESSE**

L'histoire a davantage de sens si elle pose pour nos enfants et nos jeunes les pierres angulaires du futur.

Outre les actions associant la jeunesse et évoquées au chapitre 3.5, le Conseil communal entend associer étroitement les écoles, ainsi que la jeunesse en général, aux manifestations commémoratives.

Outre l'action des enseignants des divers niveaux pour mettre en valeur et optimiser les connaissances des enfants sur l'histoire de la Ville, notamment par l'utilisation des nouveaux moyens pédagogiques, plusieurs projets d'institutions culturelles, telles que les bibliothèques par exemple, concernent les enfants et la jeunesse.

Des visites, expositions, concours, activités créatives et épreuves sportives sont envisagés durant l'année 2007, ainsi que la constitution de dossiers pédagogiques qui resteront utiles et précieux bien après les festivités.

## **2.7. ŒUVRES DURABLES**

Le CO s'est donné comme ligne de conduite, d'entente avec le Conseil communal, de favoriser des réalisations qui s'inscrivent dans le long terme.

L'édition du livre historique répond à ce vœu de durabilité, notamment par son aspect pédagogique. D'autres projets, tel que l'achèvement de FRIMA 1606, sont actuellement en cours dans le cadre de la réaffectation du Werkhof.

La limitation des moyens à disposition ne permet cependant pas d'envisager d'autres réalisations d'envergure.

Dans la proposition numéro 108 déposée au Conseil général le 20 février 2006, la Conseillère générale Gretel Oser et 8 cosignataires demandent une action concrète pour le 850<sup>ème</sup> anniversaire de la ville de Fribourg (installation de panneaux d'indications historiques supplémentaires aux monuments et à des places importantes de notre ville, mise en valeur avec des drapeaux et publication d'une brochure d'information. En réponse à cette proposition on peut indiquer que l'Office du tourisme a été chargé de réaliser un projet répondant ce vœu. Le présent message liquide ainsi cette proposition.

## **2.8 UNE GRANDE FETE POPULAIRE DE LA MUSIQUE**

Une commémoration qui se veut digne et joyeuse ne peut se concevoir sans fête populaire. L'organisation de la Fête de la Musique dans le cœur historique de la ville (cf. chapitre 3.4), le Bourg, constituera le canevas de la fête populaire. C'est en effet sur plusieurs scènes, que la fête battra son plein, trois soirs de suite, **jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 juin 2007**, dès 19h.

Des bars seront aménagés ainsi que les infrastructures nécessaires à une petite restauration. La sous-traitance des bars sera mise en soumission, en tenant compte d'une préférence à donner aux associations de quartiers, en particulier à celle du Bourg. Les communautés étrangères pourraient également être intéressées.

La décoration qui sera réalisée devra s'inspirer des deux anniversaires, de la Ville de Fribourg et de la Concordia.

## *2.9. DECORATION DE LA VILLE*

Afin de marquer cet anniversaire, de le rendre le plus visible possible et de créer une atmosphère festive, un effort sera porté à la décoration de la ville pour la période des festivités.

Outre les décorations traditionnelles, des actions pourront être entreprises dans les différents quartiers de la Ville, notamment par le biais de leurs associations ou des écoles.

De même, les commerçants seront invités à décorer leurs vitrines.

## *2.10. ARMEE ET PROTECTION CIVILE*

La Protection civile et l'Armée seront invitées, d'une part à collaborer à la fête, selon les besoins, et d'autre part à se présenter dans le cadre du programme du 850<sup>ème</sup>.



### 3. COMMUNICATION

Le Conseil communal attache une grande importance à une communication de qualité autour de cet événement, élément indispensable à sa réussite.

La Commission "Communication" du CO s'attachera donc, avec l'aide ponctuelle de professionnels, à :

- donner une image et une couleur à la commémoration
- sensibiliser la population à cet événement
- renseigner sur le programme prévu
- promouvoir les événements par une publicité adéquate

Pour ce faire, le CO envisage:

- l'organisation de conférences de presse en 2006 et 2007
- la collaboration des médias (presse écrite, affichage, radios et TV) locaux et régionaux, dans certains cas nationaux
- la création d'une affiche pour le 850<sup>ème</sup>
- la production d'un journal en partie bilingue (format tabloïd), encarté dans la presse fribourgeoise (La Liberté, La Gruyère, Les Freiburger Nachrichten) composé d'une partie rédactionnelle, du programme des festivités ainsi que d'une partie publicitaire payante.
- une page spéciale 850<sup>ème</sup> sur le site internet de la Ville contenant des informations générales sur la commémoration et des actualités
- publication d'informations sur les festivités, dans le journal officiel de la Ville de Fribourg « 1700 »
- la distribution dans toute la Suisse d'opercules de crème à café avec des illustrations de Fribourg, effectuée par la société Cremo à plus de 60.000.000 d'exemplaires.
- diverses autres mesures ponctuelles.

## 4. CONCLUSION

Les détails du présent programme ne peuvent pas encore tous être fixés, des propositions étant à l'examen et les modalités de certains événements encore à définir.

Le CO a très tôt entrepris des démarches auprès de la Bourgeoisie, l'Etat de Fribourg, la Loterie romande et divers partenaires du secteur de l'économie. A ce jour, **plus de 70% des dépenses prévues pour cet anniversaire sont couvertes**. En effet, les différents soutiens financiers de nos partenaires sont acquis, malgré les adaptations du programme, puisque le nouveau projet présente un intérêt évident et demeure de qualité.

Un soin particulier a été apporté à l'élaboration du programme afin que tous puissent trouver une manifestation correspondant à leurs souhaits, quels que soient leur âge, leur culture, leurs origines.

Enfin, le Conseil communal souhaite pouvoir, par cette commémoration, créer ou renforcer l'esprit communautaire de l'habitant de Fribourg, lui rappeler la longue et belle histoire de sa Ville, cité où il fait bon vivre et à laquelle il peut toujours mieux s'identifier.

## 5. LE CALENDRIER PROVISOIRE

Janvier			Ouverture de l'année commémorative
Avril			Festival Spot Jeune Théâtre
Mai			Sortie de presse du livre historique Conférence de presse <b>Festival SPOT Jeune Théâtre</b>
Juin	<b>Vendredi</b>	<b>15</b>	<b>125<sup>e</sup> anniversaire de la Concordia</b> Bénédictio bannière, Fête populaire
	<b>Samedi</b>	<b>16</b>	
	<b>Dimanche</b>	<b>17</b>	
	<b>Jeudi</b>	<b>21</b>	<b>Ouverture officielle des festivités du 850<sup>ème</sup></b> <b>Fête populaire de la Musique</b>
	<b>Vendredi</b>	<b>22</b>	<b>Concert La Concordia / La Landwehr</b> <b>Fête populaire de la Musique</b>
	<b>Samedi</b>	<b>23</b>	<b>Réception des invités venant extérieurs au Canton</b> <b>Spectacle</b> <b>Apéritif dînatoire</b> <b>Fête populaire de la Musique</b>
	<b>Dimanche</b>	<b>24</b>	<b>Acte commémoratif officiel</b> <b>Apéritif pour la population</b> <b>Repas officiel</b> <b>Spectacle</b>
Septembre	Samedi	1	<b>La Schubertiade</b>
	Dimanche	2	

*Le calendrier sera complété par d'autres manifestations habituelles ou extraordinaires qui se dérouleront dans le courant de l'année et qui porteront l'accent de la commémoration du 850<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Fribourg.*

## 6. LE BUDGET

Dicastère	Rubrique	Dépenses	Recettes	Dépenses (totaux)	Recettes (totaux)	
<b>Histoire &amp; Culture</b>	Livre historique	600'000	50'000			
	Expositions, musées et espaces	110'000				
	Publications	35'000		745'000	50'000	
<b>Festivités</b>	Œuvre musicale - 125 <sup>ème</sup> Concordia	60'000				
	Spectacle « Son et Lumière »	50'000				
	Fête de la musique	100'000	20'000			
	Schubertiade	100'000				
	Fête du Sport	35'000				
	Festival SPOT (théâtre jeune public)	100'000				
	Fonds pour projets spécifiques	140'000		585'000	20'000	
	<b>Spectacle</b>	- voir commentaire			250'000	50'000
	<b>Réception</b>	- voir commentaire			100'000	
<b>Logistique</b>	- voir commentaire			50'000		
<b>Communication</b>	Conception, réalisation, production et diffusion, RP	125'000	25'000	125'000	25'000	
<b>Secrétariat général</b>				45'000		
<b>Finances</b>	Réserve pour divers & imprévus	85'000				
	<b>Soutiens confirmés:</b>					
	- Bourgeoisie de la Ville de Fribourg		550'000			
	- Etat de Fribourg		200'000			
	- LORO		200'000			
	- Frigaz		50'000			
	- Clientis - Caisse d'Epargne		50'000			
	- Les 4 piliers (BCF, ECAB, EEF, TPF)		100'000			
	- Maîtres Chocolatiers Villars		50'000			
	- Cardinal		50'000			
	- Cremo		50'000			
					85'000	1'300'000
	<b>Contribution financière demandée à la Ville de Fribourg (objet du 2<sup>ème</sup> message au Conseil Général)</b>					<b>540'000</b>
		<b>totaux:</b>			<b>1'985'000</b>	<b>1'985'000</b>

**Culture et Histoire**

La Bourgeoisie de la Ville de Fribourg prend en charge la totalité du coût net de l'ouvrage historique. A noter que l'Assemblée bourgeoisiiale a d'ores et déjà approuvé les deux premières tranches du financement de Fr. 200'000 chacune.

**Festivités**

Le « Fonds pour projets spécifiques » permettra de lancer un concours dès cet été et d'intégrer les manifestations retenues au calendrier des festivités.

**Spectacle**

La conception et l'organisation du spectacle ont été confiées à M.Yann Pugin dans le cadre de l'enveloppe budgétaire prévue. Le produit de Fr. 50'000 correspond aux recettes des billets d'entrée.

**Réception**

Frais liés à l'organisation des journées officielles des 23./24.6.2007, comprenant notamment la réception, la subsistance et le logement des invités (Autorités fédérales, cantonales et communales, villes Zaehringen) et l'apéritif offert à la population.

**Logistique**

Frais de logistique liés aux journées officielles, sans tenir compte des prestations des services communaux.

**Communications**

Cette rubrique comprend notamment les annonces dans les médias, les affiches, le journal officiel et le programme général des manifestations.

**Finances**

Le poste « divers et imprévus » comprend notamment les contre-prestations, encore à négocier avec certains partenaires et qui de ce fait n'ont pas pu être attribuées à un autre poste du budget.

Le Conseil communal vous propose de l'autoriser à utiliser le montant de CHF 540'000.-, pour la commémoration du 850<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Fribourg.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de nos sentiments distingués.

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG**

Le Syndic

La Secrétaire de Ville

Pierre-Alain Clément

Catherine Agustoni

**Annexe** : 1 projet d'arrêté

## LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

VU :

- la loi sur les Communes, du 25 septembre 1980, et son règlement d'exécution, du 28 décembre 1981;
- le message du Conseil communal n° 4 du 23 mai 2006;
- le rapport de la Commission financière;
- le rapport de la Commission spéciale.

a r r ê t e :

### **Article 1**

Le Conseil communal est autorisé à utiliser le montant de CHF 540'000.-, pour la commémoration du 850<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Fribourg.

### **Article 2**

L'investissement sera financé par l'emprunt et amorti selon les dispositions légales.

### **Article 3**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de référendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les Communes.

Fribourg, le

## AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président :

Le Secrétaire de Ville-adjoint :

Laurent Praz

André Pillonel